

# Miroir rond pour usage domaine public

## Rolléco

Adresse  
Ville  
E-mail  
Téléphone

2 Rue Louis ARMAND  
59200 TOURCOING  
contact@rolleco.fr  
03 20 22 00 11



- Miroir de sortie qui peut être utilisable sur la voie publique : le miroir doit être installé en agglomération. Panneau blanc en PVC extrudé sérigraphié 6 mm d'épaisseur.
- Format du panneau : 60 x 60 cm
- Format du miroir : diamètre 40 cm
- Distance de vision : 4 à 6 mètres
- Poids : 3.6kg

### POSITIONNEMENT DES MIROIRS DE SORTIE - USAGE DOMAINE PUBLIC

Extrait de l'arrêté du 21/09/1981 réglementant la pose d'un miroir routier en milieu urbain :

En agglomération, le miroir peut être utilisé sous réserve que les conditions suivantes soient remplies :

- mise en place d'un régime de priorité, avec obligation d'arrêt STOP pour l'utilisateur
- distance entre la bande d'arrêt et le miroir inférieure à 15 m
- limitation de vitesse sur la route prioritaire inférieure ou égale à 50 km/h
- implantation à plus de 2,30 m de hauteur
- trafic essentiellement local sur la route où est implanté le STOP précité

*Pour toute assistance, merci de nous contacter :  
Tél : 03 20 22 00 11 - Fax : 03 28 35 09 34*

*Fiche produit au 02/05/2025 05:53:46*

# Miroir rond pour usage domaine public

## Référence

*Pour toute assistance, merci de nous contacter :  
Tél : 03 20 22 00 11 - Fax : 03 28 35 09 34*

*Fiche produit au 02/05/2025 05:53:46*